

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ FLEXANE 94L RESIN

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FLEXANE 94L RESIN

Numéro du produit X0024

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

**ITW Performance Polymers** 

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285 mail@itwpp.com

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1

humaine - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine Les personnes allergiques aux isocyanates et particulierement celles souffrant de l'asthme ou

autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes présentant une affection pulmonaire ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes

sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Pictogramme de danger





Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

Mentions de mise en garde

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

dans une position où elle peut confortablement respirer.

DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Mentions de mise en garde supplémentaires

Contient

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un

médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

## DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE

1-2%

Numéro CAS: 5124-30-1 Numéro CE: 225-863-2

## Classification

Acute Tox. 3 - H331

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317

STOT SE 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

Information générale Les personnes allergiques aux isocyanates et particulierement celles souffrant de l'asthme ou

> autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Ne pas respirer les vapeurs. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

possible lui montrer l'étiquette).

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne

persiste.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement,

maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.

Consulter un médecin.

Contact cutané Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.

Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant

au moins 15 minutes et consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée

d'exposition.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers** particuliers Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Ne pas permettre le contact de l'eau avec la fuite de produit. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les

maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

appropriés.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation

suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de

données de sécurité.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Ne pas fermer hermétiquement le récipient : risque de surpression. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

## DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE (CAS: 5124-30-1)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.6 mg/m<sup>3</sup>

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.3 mg/m³

## 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection









Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Date de révision: 03/04/2018 Révision: 16 Remplace la date: 27/04/2017

## **FLEXANE 94L RESIN**

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme

européenne NF EN 166.

Protection des mains Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex).

> Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants

sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

du corps

Autre protection de la peau et Porter une combinaison de protection chimique.

Mesures d'hygiène Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et

> boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon

> avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Enlever

rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de

> l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables

conformes à la norme européenne NF EN 140.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide.

Couleur Liquide limpide.

Odeur Légère.

Нα pH (solution concentrée): 7 @ 25 °C

Point d'éclair >233°C

Pression de vapeur <10mmHg @ °C

1.04 @ 25 °C°C Densité relative

Solubilité(s) Insoluble dans l'eau.

2.3-4.8 Pa s @ °C Viscosité

9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Alcools, glycols. Amines. Bases.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Date de révision: 03/04/2018 Révision: 16 Remplace la date: 27/04/2017

## **FLEXANE 94L RESIN**

Possibilité de réactions

dangereuses

Non disponible.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Eau, humidité. Alcools, glycols. Amines. Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Un feu ou une haute température créé : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Vapeurs/gaz/fumées de :

Ammoniac ou amines.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

**Inhalation** Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut

provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Dangers chroniques et aigus

pour la santé

Les personnes allergiques aux isocyanates et particulierement celles souffrant de l'asthme ou autres conditions respiratoires ne devront pas travailler avec les isocyanates. Les personnes sensibles aux réactions allergiques ne devraient pas manipuler ce produit. Les personnes présentant une affection pulmonaire ne devraient pas manipuler ce produit.

## DIISOCYANATE DE 4,4'-DICYCLOHEXYLMÉTHANEDIYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

18 200,0

mg/kg)

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 18 200,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

7 000,0

(DL₅o mg/kg)

**Espèces** Rat

ETA cutanée (mg/kg) 7 000,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

ETA inhalation (vapeurs

mg/l)

3,0

ETA inhalation 0,5

(poussières/brouillards

mg/l)

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 1.2 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés

CE<sub>50</sub>, 48 hours: >500 mg/l, Daphnia magna

aquatiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Assessment of biological degradability (Closed-Bottle Test) 60 %.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la

manipulation des déchets.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet 08 04 99

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Aucune information requise.

## 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucune information requise.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucune information requise.

## 14.4. Groupe d'emballage

Aucune information requise.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information requise.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac** Aucune information requise.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008

relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Date de révision 03/04/2018

Révision 16

Remplace la date 27/04/2017

Mentions de danger dans leur H315 Provoque une irritation cutanée.

**intégralité** H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires

par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.